

Définir son projet

mise à jour octobre 2021



Entreprendre une traversée solidaire de l’océan Atlantique sur un radeau de bouteilles en plastique, diffuser la grâce et l’harmonie à travers le monde, être guidé par des aveugles dans un musée... Chaque jour apporte son flot d’idées nouvelles, riches d’imaginaire ou ingénieuses, émanant d’individus ou de collectifs, la plupart tournées vers un mieux-être. Parfois ces idées ne se réalisent pas en actions, confrontées à des réalités de terrain complexes ou faute de moyens, humains, matériels, financiers. Le passage de l’idée au projet puis la réalisation du projet en actions exigent clarté, mobilisation, ténacité et une certaine dose de réalisme... optimiste !

- **Définir votre but.** La définition d’un projet associatif pose au préalable la question du but (et des futurs objectifs) que l’on se fixe. Vous pensez que votre idée est inédite, du jamais vu, voire géniale ? Savez-vous qu’il se crée dans la Somme plus de 500 associations par an, et que les buts poursuivis sont parfois très proches ou carrément identiques : services à la personne, crèches, yoga, arts-thérapies... La formalisation d’un projet passe par une étude de l’existant. Qu’apportez-vous de plus ou de mieux par rapport à telle association ou à tel service déjà présent sur votre territoire ? Votre offre correspond-elle à un besoin identifié ? Pour vous aider dans votre étude du marché associatif, ouvrez les portes : il n’y a pas qu’Internet dans la vie ! Explorez, rencontrez, échangez !
- **Définir votre public.** C’est la question essentielle de tout projet associatif : qui seront les bénéficiaires de vos activités et sur quel territoire ? Connaissez-vous votre public, ses besoins ? Est-il concentré dans un quartier ou dispersé dans toute la ville ? Exige-t-il une compétence ou des diplômes que vous n’avez peut-être pas ? Êtes-vous en mesure de le recevoir (dans un lieu ? chez vous ?) ou de le transporter pour des trajets ou des séjours ? Avez-vous les moyens de le satisfaire comme s’y engageront vos statuts ? Connaissez-vous la réglementation de votre secteur, par exemple dans l’accueil des tout-petits ou des migrants ?
- **Définir vos moyens.** Moyens humains, matériels, financiers, communication : tout doit être passé au crible et sans approximation. Pensez-vous compter sur la copine qui vous promet son aide car votre idée est absolument géniale et qui va disparaître instantanément à la première action concrète ? Croyez-vous sérieusement que votre premier projet sera exclusivement financé par une subvention de la Ville ? Que la réalisation d’un bon site Internet, vitrine de vos actions, est facile, rapide et qu’il s’animerait tout seul ? La maturation d’un projet est fondamentale (passez-y un an s’il le faut), bien avant le choix de la structure juridique (*fiche pratique : Choisir sa structure*).
- **Définir votre place.** Vous êtes porteur d’un projet, soit. Mais quelle est votre situation personnelle ? Comptez-vous sur ce projet pour en vivre très rapidement car marre d’être ballotté à la recherche d’un emploi ? Ou bien est-il une occupation bénévole parce que vous êtes déjà en activité ou à la retraite ? Vous imaginez bien que l’enjeu n’est pas le même et les moyens de l’atteindre devront être particulièrement étudiés si vous créez votre emploi (vous ne pourrez pas être au CA de l’association dans ce cas).

Ce qu’il vous faut :

1. Les idées claires
2. Un groupe de soutien
3. Un peu de rigueur
4. De l’optimisme

Temps de préparation :

Le temps qu’il faut...

Coût :

Nul

Plateforme web de formations gratuites :
<https://www.eva-formationbenevoles.fr/>